



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## DATE DE CONVOCATION

21/04/2026

## AFFICHEE LE :

21/04/2026

## NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 33

PRÉSENTS : 31

VOTANTS : 33

## DATE D’AFFICHAGE DES DÉLIBÉRATIONS

28 avril 2026

**L’an deux mil vingt six, le 27 avril , à 20h00**

**Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.**

**PRÉSENTS** : Hélène BURGAT, Guillaume LEDEBT, Emmanuelle LEPETIT, Serge RICCI, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Mickaël MARIE, Bérengère DAUVIN, Kévin LEBRET, Fanny ZUNDT-TAHON, Xavier ONRAED, Marion DESHAYES, Bertrand HAVARD, Sandrine VAUDREVILLE, Alexia ATCHRIMI, Sami MAHMOUD, Carole DELAUNE DAVID, Jimmy POTEL DE GOUBERVILLE, Eline LOURTIL, Gilles SEBIRE, Corine RAYMONDE, Michaël CAMUS, Julie-Anne BIZET, Stéphane DUPONT, Marine THOMAS, André VROMET, Laurence FILOCHE-GARNIER, Joël JEANNE, David BLAIZOT, Amélie BONNARD, Fabienne JARREAUD, Murielle DUVET

**ABSENTS** :

**PROCURATIONS** : Clément HUYGHE À Sandrine VAUDREVILLE, Philippe BOMBLED À David BLAIZOT,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

## **AJOUT D’UN TARIF POUR LA NUIT INSOLITE - ESPACE P.SOISMIER**

DELIBERATION N° **DELIB-2026-074**

RAPPORTEE PAR : Madame Emmanuelle LEPETIT

L'espace municipal Pierre Soismier, camping municipal situé à Cabourg, est de plus en plus attractif. Afin de continuer dans ce sens, la Ville souhaite développer une nouvelle offre pour ses usagers en proposant des logements insolites en front de mer. Ces logements, sous la forme de tente avec une ouverture sur la mer, permettront de diversifier les propositions du camping tout en gardant un aspect naturel du site.

Afin de permettre leur réservation, il est proposé la mise en application d'un tarif différencié pour les Mondevillais et pour les extérieurs à la nuitée et pour 2 personnes. Ces derniers seront ajoutés à la grille tarifaire de la délibération n°2026-007 adoptée le 4 février 2026, comme suit :

- Pour les Mondevillais :  
En basse saison : 60 €  
Haute saison : 70 €
- Pour les extérieurs :  
En basse saison : 75 €  
Haute saison : 90 €

Ces tarifs s'appliqueront à compter du 1er mai 2026.

Par conséquent,

Après consultation de la commission « Sport, Culture, Lecture Publique et Événementiel » du mardi 14 avril 2026,

#### Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'APPROUVER** la création de nouveaux tarifs pour la mise en place de logements insolites,
- **D'APPROUVER** la grille tarifaire de l'espace Pierre Soismier modifiée, jointe en annexe à la présente délibération,
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à prendre tout acte nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	33	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

La Maire,  
**Hélène BURGAT**

Le secrétaire de séance,  
**Kévin LEBRET**